

## **Le car des services publics itinérants**

### **Le car des services publics itinérants vient à la rencontre des habitants des communes les plus isolées.**

La Communauté de Communes Cauvaldor a décidé de s'appuyer sur le dispositif national France Services pour faire venir des services publics de proximité de qualité dans les communes les plus isolées. Ainsi, avec le bus des services publics itinérants, les habitants de ces communes ont la possibilité de bénéficier d'un accompagnement et d'être aidé dans leurs démarches administratives ou dans leurs besoins.

### **Quatre agents de CAUVALDOR pour écouter et conseiller les habitants.**

Emmanuelle et Stéphane sont là pour informer, orienter et offrir un accompagnement personnalisé sur de nombreux sujets et questions concernant :

- la formation, l'emploi, la retraite ;
- le logement, la mobilité, un courrier administratif ;
- la prévention ou la santé ;
- son budget ;
- un problème judiciaire ;
- l'état civil ou la famille.

Ils aident les habitants dans toutes leurs démarches administratives auprès des organismes partenaires : CAF, CPAM, CARSAT, Pôle Emploi, Direction Générale des Finances Publiques, la Poste, Ministère de la justice, Ministère de l'intérieur, MSA, Pôle Emploi... mais aussi auprès de la Préfecture, du Département du Lot, GEIQ BTP, Mission Locale...

Enfin, Emmanuelle et Stéphane sauront éclairer les habitants sur des questions concernant les services de Cauvaldor : habitat, urbanisme, ...

Pour bénéficier des conseils des deux agents de CAUVALDOR, il suffit de leur rendre visite, sans rendez-vous aux dates de passage et aux horaires d'ouverture de la commune choisie.

Ils sont aussi tous les deux joignables par téléphone ou par mail.

Emmanuelle : 06 49 22 13 65

Stéphane : 06 49 22 13 64

[cardesservicespublics@cauvaldor.fr](mailto:cardesservicespublics@cauvaldor.fr)

# Dates de passage et horaires d'ouverture : mai à août 2022

## VOS CONSEILLERS

Vous souhaitez venir à une permanence ?  
 Les conseillers vous accueillent sans rendez-vous aux dates de passage et aux horaires d'ouverture dans la commune de votre choix. **Un professionnel de la DDFIP sera à votre disposition sur ces dates pour vous accompagner sur la déclaration de vos impôts.**

Emmanuelle THAMIE :  
06 49 22 13 65

Stéphane MICHEL :  
06 49 22 13 64  
cardservicespublics@cauvaldor.fr

	9h30 à 12h	14h à 17h
<b>LUNDIS</b>	Vayrac : 09/05, 23/05, 06/06, 20/06, 04/07, 18/07, 01/08, 29/08	Payrac : 02/05, 16/05, 30/05, 13/06, 27/06, 11/07, 25/07, 08/08, 22/08 Caronnac : 09/05, 06/06, 04/07, 01/08, 29/08 Cartucet : 23/05, 20/06, 18/07
<b>MARDIS</b>	Calès : 10/05, 07/06, 05/07, 02/08, 30/08 Miers : 03/05, 17/05, 31/05, 14/06, 28/06, 12/07, 26/07, 09/08, 23/08 Meyronne : 24/05, 21/06, 19/07, 16/08	Pinsac : 10/05, 07/06, 21/06, 19/07, 02/08, 16/08 Alviac : 03/05, 17/05, 31/05, 14/06, 28/06, 12/07, 26/07, 09/08, 23/08 St-Sozy : 24/05, 30/08 Montvalent : 05/07
<b>MERCREDIS</b>	Loubressac : 11/05, 08/06, 22/06, 20/07, 17/08, 31/08 Padirac : 25/05, 15/06, 13/07, 10/08	Rocamadour : 11/05, 25/05, 08/06, 22/06, 06/07, 20/07, 03/08, 17/08, 31/08 Soignes : 15/06, 13/07, 10/08 Lacave : 04/05, 29/06, 27/07, 24/08 Floirac : 18/05 St-Jean Lagineste : 01/06
<b>JEUDIS</b>	Puybrun : 23/06, 21/07, 04/08 Floirac : 02/06, 07/07, 28/07, 11/08	St-Jean Lagineste : 05/05, 01/06, 23/06, 21/07, 18/08 Montvalent : 02/06, 07/07, 28/07, 25/08 Gintraç : 12/05, 09/06, 30/06, 04/08 Saint-Sozy : 11/08, 16/06
<b>VENREDIS</b>	Couzou : 13/05, 10/06, 08/07, 05/08 Mayrinhac-Lantour : 06/05, 03/06, 17/06, 01/07, 29/07, 12/08, 26/08 Le Bastit : 20/05, 24/06, 22/07, 19/08	Tauriac : 06/05, 03/06, 01/07, 29/07, 26/08

En dehors du passage du car vous pouvez également nous rejoindre dans les structures France services :

**BIARS :**  
05 65 38 03 79

**GRAMAT :**  
05 82 12 0023

**MARTEL :**  
05 82 13 00 85

**ST-CERE :**  
05 65 34 35 19

**SOULLAC :**  
05 65 37 64 71

Communauté de communes  
Causses et Vallée de la Dordogne  
Bramefond  
46200 SOULLAC  
05 65 27 02 10  
www.cauvaldor.fr



France  
services  
LE CAR

## Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?

<b>FORMATION, EMPLOI, RETRAITE</b>		<b>SANTÉ</b>
<b>ÉTAT CIVIL ET FAMILLE</b>		
	<b>BUDGET</b>	<b>LOGEMENT, MOBILITÉ ET COURRIER</b>

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches au quotidien.



planning passage du car :  
mai à août 2022



## POUR UN SERVICE DE PROXIMITÉ AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

La Communauté de Communes Cauvaldor a choisi de s'appuyer sur le dispositif national France Services pour faire venir des services publics de proximité de qualité dans les communes les plus isolées.

Ainsi, avec le car itinérant, les habitants des communes isolées ont la possibilité de bénéficier d'un accompagnement pour les aider dans leurs démarches et dans leurs besoins.



Avec le car itinérant, France services vous permet d'accéder facilement aux services publics, de Cauvaldor (habitat, urbanisme...) et du CIAS.

**Accueil**  
informations et orientation



**Accompagnement**  
dans vos démarches administratives



**Mise à disposition**  
d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques



**Aides sociales**  
bons alimentaires, domiciliation, aides financières



## Des réponses à vos besoins ...



### Formation, emploi et retraite

- Je prépare ma retraite ;
- Je cherche un emploi ;
- Je suis affilié à la MSA ;
- Information jeunesse.



### Prévention santé

- Je prends soin de ma santé ;
- Remboursement de mes soins ;
- Je suis en situation de handicap.



### Budget

- Je déclare mes impôts ;
- J'ai des difficultés financières ;
- J'ai un litige de consommation.



### Justice

- Je fais face à un litige/conflit ;
- Je suis victime d'une infraction.



### Logement, mobilité, courrier et service ADS (1)

- Je me déplace ;
- Je cherche mon énergie ;
- J'ai besoin d'un service postal ;
- Je demande une allocation logement ;
- J'ai besoin d'accompagnement pour mon projet de construction, d'aménagement ou de travaux de modification d'un bâtiment existant nécessitant une autorisation d'urbanisme (1).



### Etat civil et famille

- Je donne naissance ;
- J'établis mes papiers d'identité ;
- Je perds un proche.

On vous accueille !

Accès gratuit

Présences sur les marchés

